



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 5

L'an deux mille vingt et le 8 juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 juillet 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été organisée selon les conditions prévues par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEUILLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME PIEROT, MME CELERIER, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PERES, M. GARDE, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. ORTIC (POUVOIR A M. NAVARRO), M. BAMIERE (POUVOIR A M. COMBE), MME TOULZE (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), MME GRUEL (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT).

MME CHRISTINE CELERIER a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n° 2020/39

Objet : Nomination de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au C.M.J. (Conseil Municipal des Jeunes)

Conformément à l'article L2143-2 du CGCT, Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'il conviendrait de procéder à la nomination de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au C.M.J.

Il propose la candidature de Isabelle Godéas et Florence Toulze (Déléguées titulaires) et de Karen Grégoire et Joël Feuillerat (Délégués suppléants) pour remplir cette mission.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le **10 JUIL. 2020**

ID : 031-213105612-20200710-D2020_39-DE



Décide :

A l'unanimité,

- de désigner Isabelle Godéas et Florence Toulze (Déléguées titulaires) et Karen Grégoire et Joël Feuillerat (Délégués suppléants) pour siéger au Conseil Municipal des Jeunes.

*Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE*

- Transmis le 10 JUIL. 2020
- Affiché le 10 JUIL. 2020

